



ESA – ASSOCIATION EUROPEENNE DE SOCIOLOGIE  
RN27 – RESEAU REGIONAL SUR LES SOCIETES DE L'EUROPE DU SUD  
CALL FOR PAPERS

Les Organisations de la société civile dans la Méditerranée : rôle social, défis, dynamiques

SASSARI, 1-2 OCTOBRE 2012

L'intensification de la crise financière, sociale, économique et politique à niveau mondial, les faiblesses des systèmes de bien-être et leur difficultés dans l'élaboration de réponses adéquates à l'augmentation des risques d'exclusion sociale, imposent aux sociologues une réflexion théorique approfondie accompagnée par des données empiriques robustes concernant les politiques d'inclusion sociale.

Au présent, le système mondial de régulation capitaliste est confronté à un test sévère qui ne concerne pas seulement les bilans des états, les investissements économiques et la stabilité financière, mais aussi la possibilité même de sauvegarder des niveaux suffisants de protection et de cohésion sociale.

La cohésion sociale est nécessaire afin de trouver les moyens de médiation et de régulation des conflits ainsi que pour identifier des solutions viables. Les acteurs importants pour la cohésion sociale sont toujours les personnes et les communautés. Les politiques d'inclusion peuvent renforcer ces acteurs à travers la participation, l'intensification des liens territoriaux et l'attention aux besoins réels des personnes. Ces besoins ne coïncident pas toujours avec des droits formalisés. Au temps de la managérialisation économique et de la redéfinition financière des systèmes de bien-être, ces besoins sont de plus en plus sujets à limitations, restrictions, postposition, dénégations.

La nécessité de cohésion sociale doit être étudiée en relation aux politiques publiques participées, ouvertes aux initiatives sans but lucratif et qui supportent les acteurs de la société civile.

La société civile et ses expressions organisées demandent plus de discussion et de participation. Ainsi, les initiatives qui promeuvent des nouvelles formes de participation dans un esprit de subsidiarité horizontale sont de plus en plus nombreuses.

Cette augmentation de l'« offre participative » est sans doute quelque chose de positif. Mais la littérature nous dit que cela n'est pas sans risques. La littérature met également en évidence le fait que les pratiques participatives peuvent prendre de nombreuses formes et poursuivre des résultats différents.

Le Livre blanc sur la gouvernance de la Commission européenne déclare que « le modèle linéaire, dans lequel les politiques sont adoptées et imposées d'en haut, doit être remplacé par un cercle vertueux, basé sur l'interaction, les réseaux et la participation à tous les niveaux, de la politique à la mise en œuvre. »

La promotion des pratiques de participation et des politiques au sein des Etats membres de l'UE est assurée par le biais de plusieurs mesures et actions visant à associer les individus et les formes organisées de la société civile dans les processus de décision. Plus récemment, l'UE a cherché à étendre ces politiques dans les pays voisins. Cette idée n'a pas rencontré un consensus unanime, alors que beaucoup l'ont perçu comme une stratégie d'expansion du marché de l'UE.

Un rôle critique particulier a été joué par les associations qui ont adhéré à la « Caravane Civique », un projet lancé au Maroc en 1997. L'intérêt de cette initiative est qu'elle prend la forme d'une « action

concertée » entre les organisations des sociétés civiles méditerranéennes visant à développer des projets qui peuvent être respectueuses des différentes identités culturelles, de la souveraineté nationale et visant à résoudre des problèmes réels dans la région méditerranéenne. Autres exemples considérables dans ce sens sont le Réseau européen des Droits de l'Homme Méditerranéen et la Plateforme Non-Gouvernementale EuroMed, au sein de laquelle de nombreuses associations des pays européens, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont représentés.

Ces initiatives témoignent du degré élevé de maturité déjà accompli par les diverses expressions organisées de la société civile dans la région euro-méditerranéenne, ainsi que leur capacité de développer des connexions qui poursuivent des formes d'action qui ne sont pas limitées à une dimension locale ou nationale.

Pendant près d'une décennie maintenant, les sociétés civiles du sud de la Méditerranée ont fait preuve d'un dynamisme remarquable: le nombre d'associations a été multiplié par dix, de même que le nombre de membres et, plus généralement, des militants. Face à la croissance exponentielle du phénomène, les gouvernements de l'Afrique du Nord et des pays du Moyen Orient ont adopté des stratégies différentes. Sur la rive Nord de la Méditerranée aussi, des développements importants des organisations civiles peuvent être observés.

Les formes et les objectifs des organisations de la société civile actives dans les différents pays méditerranéens varient considérablement et ne sont que partiellement chevauchés. Une analyse empirique plus détaillée est nécessaire pour recueillir des informations utiles pour la comparaison et pour arriver à élaborer une description adéquate de la situation globale dans la région euro-méditerranéenne.

L'expérience associative dans cette partie du monde contemporain est très diversifiée et vivante. Par conséquent, une discussion en profondeur se rend nécessaire au sein de la communauté sociologique, afin de parvenir à une meilleure compréhension de la dynamique des organisations de la société civile dans les pays d'Europe du Sud, ainsi que dans le bassin méditerranéen tout entier.

Le but principal de cette conférence de mi-mandat sera d'explorer le rôle sociétal, les principaux défis et la dynamique des sociétés civiles dans les pays de l'Europe du Sud, et dans la région méditerranéenne au sens large. Des exposés théoriques et empiriques sont les bienvenues, à la fois faisant référence à des expériences nationales et des comparaisons internationales.

Plus précisément, des contributions, des présentations power point et des travaux en cours sont invités sur les sujets suivants:

1. La citoyenneté active
2. Les besoins de la société, les systèmes de protection sociale et les organisations de la société civile
3. Les réseaux locaux, nationaux et internationaux des organisations de la société civile
4. Les organisations de la société civile et d'autres formes d'activisme social et politique
5. L'importance économique et le rôle des organisations de la société civile
6. Contestation sociale, mobilisation et organisations de la société civile
7. Formes d'organisation et dynamiques des sociétés civiles
8. Participation sociale et politique
9. Organisations de la société civile et recherche sociologique: collaborations possibles

**Résumé - Format de papier et de la langue.** Les organisateurs invitent des contributions théoriques ou empiriques sur les sujets indiqués ci-dessus (ou apparentées). Une attention particulière sera accordée aux communications empiriquement fondées, que ce soit comparative ou par pays. La langue des résumés, des documents et de la conférence sera en anglais ou en français. Les résumés doivent être d'environ 500 mots, et doivent être accompagné du nom(s) de l'auteur(s), son/sa/leur affiliation(s) et e-mail(s).

Les présentateurs ne peuvent participer en tant que principaux auteurs dans plus d'une session. Les résumés doivent être soumis à Andrea Vargiu ([larvanet@tin.it](mailto:larvanet@tin.it)) et Ana Romão ([anaromao74@gmail.com](mailto:anaromao74@gmail.com)), **avant le 15 Août 2012**. Dès réception, les résumés seront envoyés aux membres du comité scientifique pour l'examen. Selon la structure finale de la conférence et le contenu des documents, le comité scientifique décidera finalement de la possibilité d'affecter des propositions visant à des présentations orales ou des présentations par poster. Les participants seront informés quant à **l'acceptation au plus tard le 30 Août 2012**. Ceux dont les résumés auront été acceptés sont priés de soumettre leurs **documents achevés avant le 15 Septembre 2012**.

### **Frais d'inscription:**

**Non-membres ESA:** 100 Euros pour les non-étudiants et 50 euros pour les étudiants.

**Membres de l'ESA:** 60 Euros pour les non-étudiants et 20 euros pour les étudiants.

Les frais d'inscription couvriront les coûts d'organisation et le matériel de conférence pour les participants (sac de la conférence avec le livre de résumés et programme de la conférence) ainsi que les pauses-café.

### **Hôtels:**

Il est entendu que les participants couvriront leurs frais de déplacement et les frais d'hôtel.

Le comité local d'organisation est en train de négociation avec les hôtels locaux. En règle générale, les chambres d'hôtel varient entre 55 et 80 euros pour la chambre single par nuit. Plusieurs solutions sont également possibles en local B&B à des prix inférieurs (généralement entre 35 et 45 Euros par nuit).

### **Dates clés:**

15 août 2012: Résumé des propositions

30 août 2012: Notification de l'acceptation

15 septembre 2012: Inscription et soumission des documents achevés

1er et 2 octobre: Conférence

### **Comité Scientifique:**

Laura Alipranti, Grèce ([lalipranti@ekke.gr](mailto:lalipranti@ekke.gr))

Luís Baptista, Portugal ([luisv.baptista@fcs.unl.pt](mailto:luisv.baptista@fcs.unl.pt))

Giovanni Bechelloni, Italie ([g.bechelloni@mclink.it](mailto:g.bechelloni@mclink.it))

Daniel Bertaux, France ([daniel.beraux@misha.fr](mailto:daniel.beraux@misha.fr))

Cédric Masse, France/Portugal ([masse.cedric@gmail.com](mailto:masse.cedric@gmail.com))

Eleni-Nina Pazarzi, Grèce ([enina04@yahoo.gr](mailto:enina04@yahoo.gr))

Arturo Rodriguez Morato, Spain ([rodriguez.morato@ub.edu](mailto:rodriguez.morato@ub.edu))

Ana Romão, Portugal ([anaromao74@gmail.com](mailto:anaromao74@gmail.com))

Andrea Vargiu, Italie ([larvanet@tin.it](mailto:larvanet@tin.it))

### **Comité d'organisation :**

Stefano Chessa, Mariantonietta Cocco, Romina Deriu, Antonio Fadda, Laura Iannelli, Alberto Merler, Maria Lucia Piga, Camillo Tidore, Andrea Vargiu

### **Secrétariat:**

Laboratorio FOIST per le Politiche Sociali e i Processi Formativi, ([foist@uniss.it](mailto:foist@uniss.it); tél. +39 079 22 96 61; fax +39 079 22 96 60): Giampiero Branca ([gibranca@uniss.it](mailto:gibranca@uniss.it)), Efreem Carta ([efcarta@uniss.it](mailto:efcarta@uniss.it))